

AMC

LE MONITEUR ARCHITECTURE
OCTOBRE 2011
N°209 - WWW.LEMONITEUR.FR

DOMY 29 € - CANADA 34 € - DAN. 41 € - CALÉDONIE 2350 CFP
ARGENT. 172 DT - POLYNÉSIE 13000 CFP

M 02754 - 209 S - F : 19,50 € - RD



HENNING LARSEN ARCHITECTS - CONCERT HALL - REYKJAVIK

CONCOURS ÉQUIPEMENT SPORTIF ASNIÈRES

Margot Guislain

Asnières (Hauts-de-Seine), un équipement sportif composé d'un nouveau gymnase, d'une piste d'athlétisme et d'un ancien stade à rénover sera la réalisation phare de la profonde mutation que va connaître le secteur Pierre-de-Coubertin, partie intégrante du programme de rénovation urbaine des Hauts d'Asnières (convention ANRU 2008). L'opération d'urbanisme orchestrée par la SEM 92 vise à requalifier un quartier en déshérence grâce à l'aménagement des voiries et le développement d'un programme mixte de bureaux, logements, commerces, équipements culturels et sportifs. Du Besset-Lyon, Dietmar Feichtinger et François Leclercq associé à MOA architecte ont été désignés attributaires d'un accord-cadre (1) au cours duquel les trois équipes ont étudié ensemble le schéma urbain et l'insertion des équipements publics. Les équipes ont ensuite été mises en compétition, dans le cadre d'une consultation restreinte, pour la réalisation du projet urbain et celle du pôle sportif. Les projets de Pierre Du Besset et Dominique Lyon ont été retenus au terme des deux consultations. L'équipement sportif longera l'avenue de la Redoute, à l'endroit stratégique de la station de métro Les Courtilles et du passage prochain de la ligne de tramway T1. Il deviendra donc le pivot à partir duquel s'organiseront la densification du bâti et les nouvelles liaisons qui irrigueront l'ensemble du site, dont l'un des enjeux est de désenclaver les barres de logements des années 1960 situées à l'extrémité nord du secteur.

Soulever la salle de sport

Comme le souligne Dominique Lyon, le paradoxe est de vouloir densifier avec le vide que génèrent par nature les stades, et de créer des continuités visuelles dans l'espace urbain avec ces boîtes opaques que sont généralement les gymnases. Pour atteindre le premier objectif de densification, le stade va prendre le statut d'une grande place publique autour de laquelle viendront s'implanter les fronts bâtis. Quant à l'opacité, elle sera transcendée



par le soulèvement de la grande salle de sport deux niveaux au-dessus du rez-de-chaussée. Ce soulèvement, au demeurant spectaculaire, relève en premier lieu d'une contrainte de surface au sol, le gymnase et la piste d'athlétisme se partageant à eux deux la plus petite parcelle qui longe l'avenue de La Redoute, et le stade la plus grande qui s'étire en profondeur du site. Les trois compétiteurs ont choisi de mettre en scène le sport dans la ville en traitant le gymnase comme une salle de spectacle. Un parti également justifié par l'importance donnée au sport à Asnières, avec une équipe de volley-ball évoluant au niveau national.

1. Le comité de pilotage était composé de techniciens et d'élus du Syndicat mixte des Hauts d'Asnières, de la Ville d'Asnières, du département des Hauts-de-Seine et de la SEM 92.

État existant et projet du futur quartier Pierre de Coubertin avec le gymnase en rose.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : SEM 92

PROGRAMME : création d'un gymnase de 1000 places, d'une piste d'athlétisme et rénovation du stade existant.

LIVRAISON : fin 2013

SURFACE : 5500 m² shon, dont 4500 m² de gymnase et 1000 m² de tribunes.

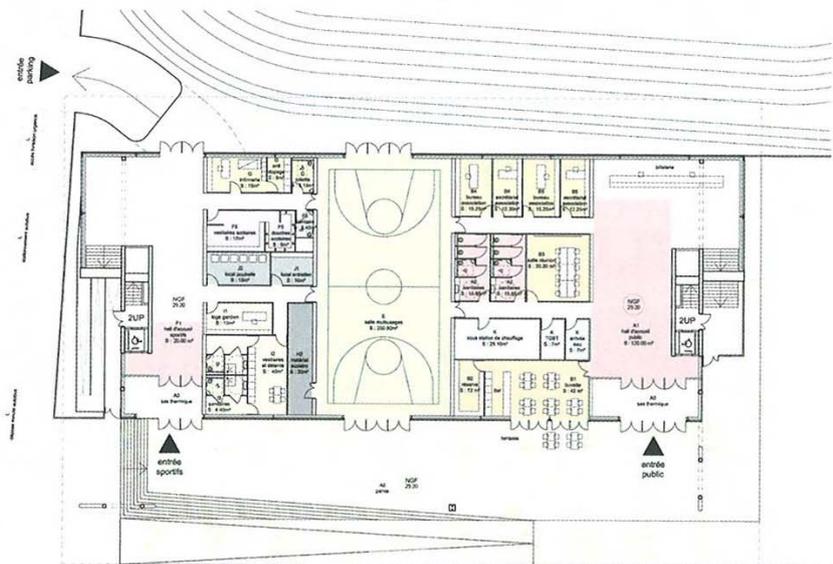
COUT : 11,40 M€ HT

FRANÇOIS LECLERCQ ET MOA ARCHITECTURE

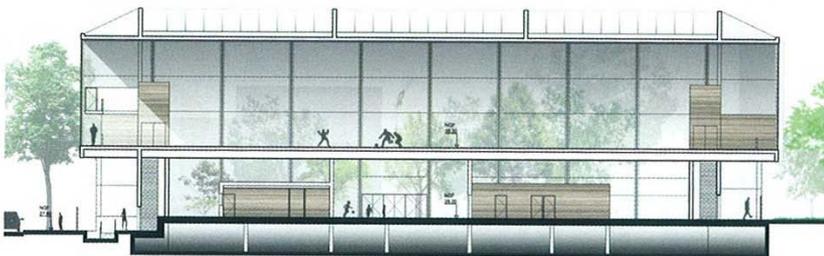
Faire du gymnase et du stade un même espace

Le projet est marqué par un fait divers qui s'est déroulé en mars dernier à proximité du futur gymnase – la mort d'un adolescent au cours d'affrontements entre bandes. Le questionnement, au moment de concevoir le gymnase, est alors devenu : comment redonner vie à un quartier par le sport en créant un bâtiment-signal, perméable, dans un contexte urbain difficile ? C'est pourquoi le gymnase, sans pourtant se fermer, fait bloc autour du sport par une relation visuelle exclusive avec le stade (perçu comme un parc) et s'opacifie du côté du grand axe urbain par une trame serrée de brise-soleil, justifiée également par l'orientation sud de ce côté du bâtiment. La salle de sport devient ainsi une grande mezzanine ouverte sur les équipements sportifs extérieurs. On y accède par deux escaliers monumentaux (un pour les sportifs, un pour le public) qui sont d'abord extérieurs, prenant leur départ en continuité du stade et de la piste d'athlétisme, avant de rentrer à l'intérieur de la salle de sport et de s'y transformer en gradins. C'est donc bien de ce côté que le spectacle se joue.

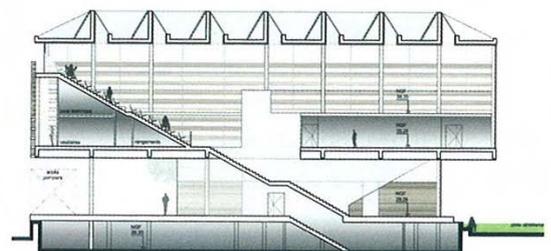
ÉQUIPE : François Leclerc, architecte mandataire ; Julien Monfort et Laure Pantel (MOA Architecture), architectes cotraitants ; Ingerop, BET ; Base, paysagiste ; Mazet et Associés, économiste ; Pixelum Eclairage, éclairagiste.



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



COUPE LONGITUDINALE



COUPE TRANSVERSALE